

commune de Sailly et du Syndicat du pôle scolaire d'Yvois représentant les frais réels de fonctionnement incombant à la commune de PURE.

Pour l'année 2015/2016, le coût réclamé est de **694,74 Euros** par élève.

Selon le détail ci-dessous par commune :

- Syndicat Pôle scolaire d'Yvois : 5 enfants soit : 3 473.70Euros
(Osnes : 3 enfants) et Carignan : 2 enfants)
- SAILLY : 3 enfants soit : 1 667.38 Euros (8/10)

● **Pôle scolaire** : Les membres du Conseil Municipal par 7 voix POUR et 6 voix CONTRE, ne s'opposent pas au projet de création du pôle scolaire, mais la commune n'ayant pas de terrain, ni le temps nécessaire pour acquérir un terrain susceptible d'accueillir le pôle, demandent aux communes de Matton et Messincourt de réaliser une étude de faisabilité sur leur commune. D'après le résultat de cette étude et le coût, le Conseil Municipal de Pure se réunira pour statuer sur cette réalisation et choisir le lieu du futur pôle scolaire au regard des moyens financiers de la commune et du montant maximum des subventions accordées.

● **Projet de fermeture des Sous-Préfectures de Vouziers et Sedan** : Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents, s'oppose au projet de fermetures des Sous-Préfectures de Vouziers et de Sedan.

● **Décision modificative** : Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents, APPROUVE la décision modificative suivante pour le budget communale :

- Compte 64168 : Autres emplois d'insertion : + 5 500 €
- Compte 6419 : Remboursement sur rémunération : + 5 500 €

Mr Patrick BATENDS quitte la séance à 21h00.

► **COMMUNICATION DU MAIRE :**

● **Emploi garderie** : l'agent actuel en charge de la garderie ne souhaitant pas renouveler son contrat CUI-CAE, un nouvel agent sera donc recruté sur ce poste à compter du 1^{er} novembre 2016. La mairie lance un appel à candidature, le futur agent devra obligatoirement être éligible au contrat CUI CAE et être titulaire du BAFA.

● **Ralentisseurs** : suite aux incivilités des automobilistes, l'installation de ralentisseurs devant l'école sera réalisé en priorité.

● **Fête** : peu de participation de la part des conseillers à la fête patronale.

● **Ruisseau** : un nettoyage est à prévoir, une date sera prochainement fixée.

► **QUESTIONS DIVERSES :**

Un conseiller signale que l'élagage de certains chemins serait à réaliser.

► **Prochaine Réunion : à déterminer.**